

Le Campus Saint-Jean en tant que lieu de mémoire franco-albertaine

Allocution de Claudette Roy, présidente de la Société historique francophone de l'Alberta, lors de l'ouverture de la Foire sur le patrimoine franco-albertain, le samedi 18 novembre 2023 (La version prononcée fait foi.)

Depuis quelque temps, le sort du Campus Saint-Jean (CSJ) suscite de vives inquiétudes chez des associations francophones, en particulier chez la Société historique francophone de l'Alberta (SHFA). Pourquoi? Parce que, pour des centaines d'anciens et d'anciennes, pour la communauté, pour nous à la SHFA, c'est un lieu de mémoire.

Que sont les lieux de mémoire? En termes très simples, ce sont des restes. Pour Pierre Nora, historien et intellectuel français qui en a formulé le concept, il s'agit d'espaces physiques ou symboliques qui incarnent et préservent la mémoire collective et qui jouent un rôle crucial non seulement dans la construction de l'identité, mais aussi dans le maintien des liens avec le passé.

Selon Nora, les sociétés créent des lieux pour maintenir un lien avec leur passé, pour se souvenir des événements importants et pour donner un sens à leur histoire. En d'autres mots, lorsqu'une collectivité réinvestit un lieu de son affect et de ses émotions, il devient un lieu de mémoire, échappant ainsi à l'oubli.

Les lieux de mémoire peuvent prendre diverses formes, soit concrètes (monuments, sites historiques, archives, musées), soit abstraites (symboles, devises, événements commémoratifs, institutions). À cet égard, d'aucuns affirment que le CSJ est un lieu de mémoire, que ce soit dans ses bâtiments, dans ses archives ou dans son histoire.

Quant à la signification de la destruction des lieux de mémoire ou du retrait d'un objet de mémoire, Nora dit que, s'ils sont motivés par la volonté d'effacer ou de réécrire l'histoire, cette destruction ou ce retrait peuvent être le fait d'un acte de contestation politique ou de négation de l'histoire en éliminant les symboles et les récits qui ne correspondent pas à la nouvelle vision du passé promue par les acteurs au pouvoir. Nora préconise la préservation de ces lieux pour maintenir le lien avec le passé et pour préserver la diversité des récits et des interprétations historiques, une recommandation pertinente pour les personnes qui dirigent la destinée du CSJ.

Abordons maintenant les enjeux particuliers liés au CSJ. Tout d'abord, reconnaissons qu'il est impératif de comprendre les événements et leurs contextes afin que toute décision concernant les lieux de mémoire soit prise dans l'intérêt général. Malheureusement, ces jours-ci, trop nombreuses sont les personnes qui s'abandonnent au «présentisme» et regardent le passé à travers le prisme du présent. En plus, rappelons-nous que l'Université de l'Alberta est actuellement engagée dans des initiatives d'autochtonisation et de décolonisation, ainsi que dans des efforts en faveur de l'équité, de la diversité et de l'inclusion.

Et en ce qui concerne le CSJ, des lacunes apparaissent. D'aucuns affirment que ces lacunes ont trait au manque de connaissances sur la communauté francophone et son histoire, ainsi qu'à une prise de distance avec son mandat historique. Ces lacunes semblent avoir éclairé des paroles et des gestes qui risquent d'effacer le CSJ en tant que lieu de mémoire. Les paroles ont trait à une mauvaise connaissance de l'histoire du CSJ, allant de ses débuts en 1908 jusqu'à aujourd'hui, en

ce qui concerne les transformations liées à son mandat, à la clientèle qu'il a desservie, à son corps professoral et à son personnel de soutien, à son curriculum et à ses affiliations avec d'autres institutions tout au long de son histoire. Les actions visent le retrait d'objets, d'artéfacts, de symboles et de référents culturels dans le CSJ, non seulement ceux dans la salle historique Onésime Dorval, mais aussi ailleurs dans le CSJ, sous prétexte de réflexion sur la manière de les présenter. Qui a réfléchi? Quels historiens ont été associés à cette réflexion? Rien n'en a été révélé. Pourtant la salle historique exposait des textes, écrits de la main de France Levasseur-Ouimet, qui contextualisaient ces objets.

Quant à la consultation formelle avec la communauté, plus particulièrement avec la SHFA dont le mandat est la protection du patrimoine et de l'histoire, nous l'attendons toujours. Faut-il le rappeler que la création de la SHFA est le résultat d'un protocole d'entente tripartite (2012) entre le CSJ, l'ACFA et la FCSFA? Le CSJ nous a hébergés pendant les premières années suivant notre création et le CSJ a été représenté à notre conseil d'administration pendant les premières années suivant notre incorporation. Prétendre n'avoir aucune obligation de préserver l'histoire du CSJ est un déni de responsabilité envers les personnes qui l'ont fréquenté. Trop de faits confirment l'engagement du CSJ envers l'histoire : les collections d'archives, le salon d'histoire créé en 1975, les instituts du patrimoine, le Centre d'études canadiennes, IMELDA...

En réaction aux paroles et actions mentionnées plus tôt, la SHFA a exprimé avec force ses préoccupations quant à l'intégrité académique et historique du CSJ. Elle a demandé des rétractations ou des preuves à l'appui des affirmations dommageables, ainsi que l'arrêt immédiat de « toute action visant à effacer ou démanteler les lieux de mémoire et les référents culturels francophones au sein du Campus Saint-Jean et de l'Université de l'Alberta pour donner le temps à la consultation et à la participation des parties prenantes dans les décisions concernant l'avenir du patrimoine franco-albertain du Campus Saint-Jean ». La réponse reçue a souligné une utilisation sélective, voire non pertinente, de l'information, et un jugement contemporain sur le passé.

Quel est l'avenir du CSJ? Pour Saint-Jean et l'Université, il y a une remise en question de leur intégrité académique et historique. Les orientations futures font craindre que le CSJ risque de devenir tout simplement une institution qui dispense un enseignement en langue française, car le CSJ s'affiche comme « *un joyau unique dans l'Ouest canadien, offrant la seule expérience postsecondaire d'immersion en français à l'ouest du Manitoba...* »

Pour la communauté francophone, les paroles et les actes contribuent à une dissimulation des contributions historiques significatives des enseignants et étudiants du CSJ qui ont positivement influencé le cours de l'histoire de leurs communautés, de leur province, de leur pays. Cet effacement porte en lui de graves conséquences sur la formation des futurs enseignants. Il les prive de repères historiques et culturels. Leur méconnaissance de l'histoire compromet leur capacité à jouer le rôle de passeur culturel. Loin d'être porteuses de cohésion et d'avenir, certaines paroles opposent les francophones et mettent les minorités à dos...

Quelles actions sont nécessaires? Nous devons réinvestir de notre affect, de notre attachement dans la lutte pour préserver la mémoire collective du CSJ.

Plus particulièrement, il est essentiel de faire reconnaître les erreurs commises, comme l'a montré la reconnaissance de l'erreur commise en érigéant le panneau unilingue, erreur corrigée dans un très court délai. Cependant, cela ne suffit pas et nous devons exiger des actions concrètes de la part de l'Université de l'Alberta, actions qui démontrent qu'elle est vraiment à l'écoute de la communauté.

L'éducation joue un rôle crucial dans cette lutte. Il est impératif de bien connaître l'histoire du CSJ dans toutes ses transformations depuis le Juniorat, le Collège, le Collège universitaire Saint-Jean, la Faculté jusqu'à sa période actuelle en tant que Campus Saint-Jean. Cela nous fera comprendre que le CSJ et, par extension, l'Université de l'Alberta ne peuvent pas être associés aux pensionnats autochtones. Les personnes qui l'ont fait ont été incapables d'en faire la démonstration. Et c'est là que réside le scandale.

Inscrite dans la diversité depuis ses tout débuts, la francophonie a une histoire riche, complexe et, oui, contestée. La critiquer ne justifie aucunement son effacement.

Les quelques réponses que nous avons pu obtenir sur le sort des objets de mémoire inquiètent aussi. Sur une page Web de l'Université, publiée en septembre, il est écrit : « Salle Onésime Dorval : *les principaux meubles qui s'y trouvaient ont donc été retirés et entreposés dans des salles permettant leur préservation.* » Pour nous, la SHFA, le tri des objets retirés, qui sont quelque part dans le CSJ nous a-t-on dit, ne doit pas être laissé à la discrétion de personnes sans accréditation, mais cela doit plutôt être confié à des évaluateurs et conservateurs professionnels ayant une connaissance de la communauté francophone. Il est essentiel de souligner que la « protection » diffère de la « conservation », notion qui englobe la mise en contexte, la description des origines et l'évaluation de l'importance des objets.

De plus, la numérisation des photos et la promesse d'une liste des objets retirés ne constituent pas une réponse adéquate. Les référents culturels doivent rester visibles, car, pour nous, ces objets ont de la valeur, ils racontent qui nous sommes.

Si nous ne savons pas ce qui est advenu de plusieurs des artéfacts, nous savons, en revanche, ce qui est advenu des deux autels, œuvres d'art en provenance de France qui ornaient la salle historique. Éloignés de la francophonie d'Edmonton, ils ont été remis (par l'Université de l'Alberta) à la Polish Heritage Society of Edmonton et seront installés au sous-sol de l'église polonaise Holy Rosary et dans la chapelle d'un foyer pour aînés, la Villa Maria. Nous ignorons le sort réservé à la statue du frère Antoine.

Il nous semble que la communauté francophone devrait tenir le discours suivant auprès des autorités universitaires : « Équité, nous dit-on? Si l'Université de l'Alberta honore l'histoire des autres, elle doit respecter la nôtre. »

Plus inquiétant encore, on nous promet une révision de notre histoire.

Pour liquider les peuples, on commence par leur enlever leur mémoire. On détruit leurs livres, leur culture, leur histoire. Puis, quelqu'un d'autre écrit d'autres livres, leur donne

une autre culture, leur invente une autre histoire. Ensuite, le peuple commence lentement à oublier ce qu'il est et ce qu'il était. Et le monde autour de lui l'oublie encore plus vite.
(Milan Hübl, historien tchèque, 1927-1989)

Équité, nous dit-on? Les objets de notre mémoire disparaissent, alors que l'Université de l'Alberta abrite ailleurs, et à grands frais, 30 collections de musées enregistrés, dirigés par des conservateurs et un personnel de soutien spécialisés, contenant des millions d'objets et de spécimens utilisés quotidiennement dans l'enseignement, la recherche et l'engagement communautaire.

L'Université ne devrait-elle pas reconnaître le CSJ en tant que lieu de mémoire, voire en faire un Centre de recherche sur la francophonie de l'Ouest?

Au nom de la Société historique francophone de l'Alberta, je vous remercie pour votre attention et pour votre engagement envers la protection et le rayonnement de l'histoire, y inclus celle du Campus Saint-Jean.

Claudette D. Roy, C. M.